
février 2021

Aperçu des recherches scientifiques, économiques, des droits autochtones, de la santé, et d'autres recherches pertinente, soutenant la proposition de protéger ou de préserver au moins 30% de la planète d'ici 2030

En janvier 2021, un groupe de scientifiques du monde entier a [lancé un avertissement grave](#) : « L'humanité est à l'origine d'une perte rapide de biodiversité et, avec elle, de la capacité de la Terre à supporter une vie complexe ». Au vu d'autres recherches, notamment le [rapport historique de l'IPBES](#) publié en 2019, cet avertissement semble rappeler l'urgence, pour la Convention sur la diversité biologique (« CDB ») d'approuver une stratégie ambitieuse et transformatrice afin de réduire la perte de biodiversité mondiale.

Le présent document est destiné à soutenir les Parties participant aux négociations de la CDB en compilant, en reliant entre elles, et en résumant certaines des analyses d'experts scientifiques, économiques, et juridiques, entre autres, concernant la perte de biodiversité et le changement climatique. Il se concentre plus particulièrement sur la recherche relative aux aires protégées, et sur la proposition de protéger ou de préserver au moins 30% de la planète d'ici 2030 (30x30).

Cette proposition « 30x30 » a été intégrée à la Cible 2 de l'[avant-projet zéro actualisé](#) du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique et est défendue par plus de 50 pays au sein de la [Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples](#).

Plus précisément, ce document compile des recherches d'experts portant sur les sujets suivants :

- [Données probantes scientifiques en faveur d'une cible supérieure aux 30% initialement prévus](#)
- [Données probantes en faveur d'une approche de la préservation fondée sur les droits des PAUL](#)
- [Implications économiques de la perte de biodiversité](#)
- [Mesure du déficit de financement de la biodiversité](#)
- [Avantages économiques de la préservation de la nature et de la proposition 30x30](#)
- [Données probantes en faveur d'un renforcement du lien entre les stratégies climat et biodiversité](#)
- [En quoi la préservation de la nature peut permettre de prévenir les pandémies](#)
- [Comment les aires marines protégées peuvent procurer la sécurité alimentaire et d'autres avantages aux populations](#)

Données probantes scientifiques en faveur d'une cible supérieure aux 30% initialement prévus

À la fin de 2020, le monde se rapprochait de l'objectif mondial fixé en 2010 de protéger 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières (Objectif d'Aichi 11), bien que des progrès supplémentaires soient encore nécessaires pour atteindre les éléments qualitatifs clés de cet objectif, notamment une gestion équitable et efficace, et une concentration sur les domaines les plus importants pour la biodiversité. De plus en plus de recherches scientifiques montrent que les dirigeants mondiaux doivent considérablement renforcer leur ambition concernant les aires protégées et préservées, pointant vers un objectif provisoire scientifiquement crédible et nécessaire de protéger ou de préserver au moins 30% des aires terrestres et marines de la planète d'ici 2030.

- [Une analyse des études existantes](#) a conclu qu'entre 25% et 75% d'une région type doivent être gérés à des fins de préservation afin de protéger la biodiversité de ladite aire.
- [Un examen complet de la littérature pertinente](#) a révélé qu'en moyenne, 37% d'une aire marine doit être protégée afin d'atteindre les objectifs environnementaux et socio-économiques des objectifs fixés pour cette aire.
- Une [enquête menée auprès de 335 scientifiques de la préservation de 81 pays](#) a révélé « un soutien très fort » en faveur de la préservation d'un grand pourcentage de la surface de la planète – « de l'ordre de 50% ». Tous les scientifiques interrogés ont également jugé que l'objectif actuel de protéger 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières n'est pas suffisant pour préserver la biodiversité.
- Des scientifiques de premier plan, dont Edward Osborne Wilson, ont plaidé pour la protection de la [moitié de la surface de la Terre](#), soulignant le fait que cela permettrait de protéger 85% des espèces menacées d'extinction.
- Dans un autre très sérieux article scientifique paru dans la revue *Science Advances*, plus d'une douzaine d'experts mondiaux ont souligné la nécessité de protéger [au moins 30% des aires terrestres et marines de la planète d'ici 2030](#), en plus de faire d'au moins 20% supplémentaires de la planète des « zones de stabilisation du climat », c'est-à-dire des zones qui seraient protégées des changements à grande échelle de la couverture terrestre. Selon les experts signataires de l'article, atteindre ces objectifs préserverait la biodiversité et aiderait à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.
- En 2019, 145 experts de 50 pays ont collaboré à l'effort le plus complet à ce jour pour évaluer l'état de la biodiversité dans le monde. Dans le rapport qui en a résulté, [le rapport de l'Évaluation mondiale de l'IPBES](#), les auteurs ont décrit l'ampleur de la situation et fourni des recommandations pour inverser la tendance mondiale de la perte de biodiversité. L'une des principales recommandations était « d'élargir et de gérer efficacement le réseau actuel d'aires protégées ».
- Cette recommandation d'étendre le réseau d'aires protégées, formulée dans le rapport de l'IPBES, a été reprise dans le [projet de Résumé à l'intention des décideurs de la 5^e édition des Perspectives mondiales de la biodiversité](#), lequel appelait à des « augmentations majeures » de la surface et de l'efficacité des aires protégées.

- Un groupe d'[experts de l'UICN a publié un examen de la littérature](#) sur la préservation et a conclu que la protection « d'un minimum de 30% et jusqu'à 70%, voire plus », des aires terrestres et marines de la planète est largement encouragée. Les auteurs ont conclu que l'appel à la protection de 50% de la surface de la Terre « est soutenu par de nombreuses études ».
- Une étude publiée en février 2020 dans [Ecography](#) a révélé que la préservation de 30% de la superficie terrestre réduirait de moitié le risque d'extinction de certaines espèces de plantes tropicales, d'oiseaux et de mammifères. L'article a été rédigé par 21 scientifiques de premier plan spécialisés en biodiversité et climatologie.
- Dans un rapport publié en mai 2020 par l'Académie Léopoldine, l'académie allemande des sciences, un [plan d'action en dix points](#) est proposé au gouvernement allemand et à l'Union européenne pour inverser la perte de biodiversité. L'une des pierres angulaires du plan est la création d'aires protégées efficaces sur 50% des aires terrestres et 40% des aires marines de la Terre. Les auteurs suggèrent en outre que l'Allemagne et l'UE renforcent leur soutien financier aux aires protégées dans les pays en développement et les pays en transition afin de compenser leur empreinte écologique externe. Ainsi, les auteurs du rapports recommandent d'investir 4 milliards d'euros par an dans les aires protégées en Afrique. Ils ont en outre appelé la communauté mondiale, l'UE et l'Allemagne à créer un fonds de 35 milliards d'euros pour assurer la protection efficace des forêts vierges restantes de la planète.
- Dans [un rapport d'octobre 2020](#), le Conseil consultatif allemand sur le changement global (WBGU) a recommandé des changements fondamentaux dans la gestion des terres afin d'atténuer encore davantage le changement climatique, d'éviter une perte dramatique de la biodiversité, et de rendre les systèmes alimentaires mondiaux plus durables. Dans le cadre de cinq stratégies clés à bénéfices multiples, les auteurs ont recommandé d'étendre les aires protégées pour couvrir 30% de la superficie terrestre de la Terre, tout en appliquant systématiquement des critères de qualité convenus au niveau international. Ils ont en outre suggéré que les pays industrialisés devraient consacrer davantage de fonds publics, si possible en combinaison avec des fonds privés, pour étendre et améliorer les systèmes d'aires protégées, dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Afin de garantir effet de préservation des régions habitées par les PACL, les droits et connaissances traditionnels de ces groupes devraient être officiellement reconnus par les Nations Unies et les gouvernements nationaux.
- En septembre 2020, [un « filet de sécurité mondial » pour inverser la perte de biodiversité et stabiliser le climat de la Terre](#) a été publié, appelant à un objectif par zone d'aires protégées d'au moins 50%. Le filet de sécurité mondial décrit la manière dont un plus grand pourcentage d'aires protégées permettrait de répondre aux menaces interdépendantes de perte de biodiversité et de changement climatique ; il montre en effet qu'alors que 15,1% d'aires terrestres sont actuellement protégées, il faudrait arriver à 35,3% d'aires terrestres protégées pour conserver des sites supplémentaires d'une importance cruciale pour la biodiversité et stabiliser le climat. Les terres autochtones sont particulièrement présentes dans le filet de sécurité mondial, ce qui souligne le rôle central que jouent les peuples autochtones dans la préservation de la biodiversité.

- Un [article de mars 2020](#) a révélé que le changement environnemental s'accélère rapidement, et qu'il sera essentiel de garantir que les aires protégées couvrent un large éventail de conditions environnementales afin de permettre aux espèces de s'adapter. En effet, afin de soutenir l'adaptation de 19 937 espèces de vertébrés dans le monde, les auteurs constatent que l'objectif de préservation devrait passer des 17% actuels à 33,8% de zones terrestres protégées.
- Un [article d'avril 2019](#) révèle que pour minimiser le risque d'extinction des mammifères terrestres du monde entier, 60% des zones terrestres de la planète (en dehors de l'Antarctique) devraient faire l'objet d'un certain niveau de protection.
- Dans un article de novembre 2019, il est estimé que pour sécuriser les sites dont nous savons qu'ils sont importants pour la biodiversité, un [minimum de 43,6% des zones terrestres](#) devraient faire l'objet d'une préservation efficace.
- Dans un autre [article récemment publié](#), plusieurs scénarios ont été analysés afin de déterminer le pourcentage optimal de préservation de la Terre afin de faire progresser les résultats pour la biodiversité, le carbone, et l'eau. Les auteurs ont ainsi abouti à la conclusion que si l'objectif actuel de protéger 30% des zones les mieux classées permettrait de conserver 62,4% du stock total de carbone estimé, 67,8% de tous les approvisionnements en eau propre, et d'améliorer l'état de la préservation de 69,7% de toutes les espèces considérées, protéger 50% des zones les mieux classées permettrait de conserver 86,8% du stock total de carbone, 90,7% de tous les approvisionnements en eau propre, et d'améliorer l'état de la préservation de 83,8% de toutes les espèces considérées.

Données probantes en faveur d'une approche de la préservation fondée sur les droits des PACL

Les identités, les cultures, la spiritualité et les modes de vie des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) sont inextricablement liés à la biodiversité. Aussi, une meilleure reconnaissance des droits fonciers des PACL serait-elle une solution efficace, morale et abordable de protéger notre planète et de prévenir les violations des droits des peuples autochtones, lesquelles ont, au cours des siècles, mis à mal de nombreuses stratégies de préservation traditionnelles. Cette question a été abordée par plusieurs recherches récentes, notamment celles présentées ci-dessous.

- Les auteurs du [rapport de l'Évaluation mondiale de l'IPBES](#) soulignent que les peuples autochtones et les communautés locales sont essentiels à la préservation de la biodiversité. Ils notent ainsi que 35% de toutes les zones actuellement déclarées comme protégées, et 35% de toutes les zones terrestres restantes dans lesquelles l'intervention humaine est très faible, sont traditionnellement détenues, gérées, utilisées, ou occupées par des peuples autochtones. « La reconnaissance des savoirs, des innovations et des pratiques, et des institutions et des valeurs des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que leur intégration et leur participation à la gouvernance environnementale améliore généralement leur qualité de vie, ainsi que la conservation et la restauration de la nature et son utilisation durable », peut-on lire dans le rapport.
- Selon [un récent rapport](#) de l'Initiative des droits et ressources, alors que les peuples autochtones, les communautés locales et les Afro-Descendants – soit environ 2,5 milliards de personnes – gèrent, dans les faits, plus de la moitié des zones terrestres de

la planète, à ce jour, les gouvernements ne reconnaissent leur propriété légale qu'à seulement 10%. Or, les auteurs du rapport soulignent à quel point les modes de gestion des zones terrestres et forestières précaires, contestés et injustes sapent les efforts internationaux de protection, de gestion et de restauration de la nature, expliquant ainsi que les gouvernements cherchent de plus en plus à reconnaître et à renforcer les droits des peuples autochtones, des Afro-descendants, et des communautés locales sur leurs propres terres.

- Un [rapport](#) de l'Initiative des droits et ressources plaide en faveur d'une approche de la préservation fondée sur les droits. Les auteurs notent que, si le projet actuel du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique inclut l'objectif de protéger au moins 30% de la planète, il ne garantit pas que les droits des peuples autochtones (« PA »), des communautés locales (« CL »), et Afro-descendants (« AD ») seront pleinement respectés et promus. Or, si les acteurs de la préservation et les gouvernements collaborent avec les PA, les CL et les AD, affirment les auteurs, ce nouveau cadre mondial de 10 ans pourrait efficacement mettre un terme à l'histoire coloniale de la préservation, et commencer à « décoloniser la préservation » grâce à des approches de préservation menées par les communautés.
- [Une analyse](#) publiée en 2019 a révélé que les terres gérées par les peuples autochtones d'Australie, du Brésil et du Canada étaient légèrement plus riches en espèces de vertébrés par rapport aux autres aires protégées. Les auteurs concluent que les partenariats avec les communautés autochtones peuvent aider à renforcer la protection des terres pour la préservation de la biodiversité.

Implications économiques de la perte de biodiversité

Stopper la perte de biodiversité n'est pas seulement bénéfique pour la faune. Cela a également du sens d'un point de vue économique et financier. Ainsi, la protection de la nature profite à tous. La section suivante résume les recherches importantes sur les implications économiques de la perte de biodiversité.

- Une [étude](#) de 2014 a révélé que, chaque année, les services écosystémiques essentiels qui sous-tendent le bien-être humain et le développement économique (fourniture en eau potable, fertilisation des sols, stabilisation du climat, ou encore pollinisation des cultures alimentaires, entre autres) fournis par la nature représentent plus de 125 billions de dollars – des services écosystémiques qui, selon l'étude, sont plus de 40% plus précieux que [le PIB annuel mondial](#). Cependant, ces services ne sont généralement pas tarifés et ne sont pas pris en compte sur les marchés mondiaux. Cela signifie qu'ils sont surexploités et massivement sous-financés. L'étude a également révélé que notre destruction de la nature entraîne [des pertes économiques annuelles estimées à 1,4 billion de dollars](#), soit 1,6% du [PIB mondial](#).
- Le [Rapport sur les risques mondiaux 2020](#) du Forum économique mondial (FEM) classe la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes comme l'un des cinq principaux risques en termes de probabilité et d'impact dans la décennie à venir.
- Dans son rapport [Nature Risk Rising](#) de janvier 2020, le FEM estime que 44 billions de dollars de création de valeur économique – plus de la moitié du PIB mondial – dépendent modérément ou fortement de la nature et de ses services. Le rapport

souligne que la perte de biodiversité a un impact sur les opérations commerciales, les chaînes d'approvisionnement, et les marchés.

- Une analyse du [Swiss Re Institute](#) a révélé que 55% du PIB mondial dépend d'une biodiversité et de services écosystémiques performants. L'étude a révélé qu'un cinquième des pays dans le monde risquent de voir leurs écosystèmes s'effondrer en raison du déclin de la biodiversité et des services qui y sont liés.

Mesure du déficit de financement de la biodiversité

Il y a manifestement de nombreux avantages – économiques, mais seulement – à stopper la perte de biodiversité. Pourtant, le financement de la protection de la nature est largement insuffisant. La section suivante résume les recherches récentes qui permettent de prendre la mesure de l'ampleur réelle du déficit de financement de la biodiversité.

- Un rapport récemment publié dans la [revue Dasgupta](#) du Trésor britannique fournit un cadre économique utile pour comprendre comment l'économie mondiale est intrinsèquement liée à la nature, et pourquoi nos institutions et nos marchés ne parviennent pas à considérer la nature comme une valeur importante et, par conséquent, à investir pour sa protection de manière suffisante. Le rapport définit le capital naturel comme un actif, au même titre que le capital construit ou le capital humain, soulignant que le sous-investissement dans la nature représente une erreur de gestion imputable au monde entier. Ce manque de reconnaissance de la valeur de la nature est dû aux défaillances des institutions et du marché, notamment à leur incapacité à évaluer correctement les services que la nature fournit gratuitement, et à la difficulté de définir et de faire respecter les droits de propriété. Cette situation est un exemple classique de la [tragédie des biens communs](#).
- Un [rapport](#) de septembre 2020, publié conjointement par le Paulson Institute, The Nature Conservancy (TNC), et l'Université Cornell, calcule l'écart entre les niveaux de dépenses actuels et le montant qui serait nécessaire chaque année pour protéger la biodiversité la plus importante, et les services qu'elle fournit, et assurer la transition vers un système d'agriculture, de sylviculture, et de pêche durables. Les auteurs ont calculé que le « déficit de financement de la biodiversité » est en moyenne de 711 milliards de dollars par an, soit 0,8% du PIB mondial. Les dépenses mondiales actuelles pour la biodiversité sont de 133 milliards de dollars, alors qu'il faudrait, au total, 844 milliards de dollars ; cela signifie que nous devons multiplier par cinq le financement actuellement alloué à la nature.
 - Le rapport fait neuf recommandations, regroupées en trois catégories : réduire les dommages à la biodiversité, générer de nouveaux revenus, et accroître les avantages en utilisant différemment les fonds existants. Parmi les recommandations, les auteurs proposent la réforme des subventions néfastes, l'expansion des produits financiers verts, et l'augmentation des investissements dans les infrastructures naturelles.
 - Historiquement, la grande majorité du financement de la préservation de la biodiversité provient des gouvernements. Alors que le rapport note que le secteur privé a un grand potentiel pour aider à combler le déficit de financement de la biodiversité, l'action gouvernementale est essentielle. Les auteurs concluent : « **Le secteur privé peut jouer un rôle central, mais les gouvernements doivent ouvrir la voie**, notamment en mettant en place un cadre réglementaire approprié, en incitant de manière intelligente, en proposant

des structures de marché permettant de catalyser les flux financiers du secteur privé vers la préservation de la biodiversité, et en soutenant les efforts des entreprises privées pour promouvoir une production agricole, forestière et halieutique durable dans leurs chaînes d'approvisionnement ».

- Le [rapport](#) 2020 de la Banque mondiale sur le rôle du financement privé pour la nature fait écho aux conclusions du rapport du Paulson/TNC/Cornell, en soulignant que les gouvernements et les régulateurs « détiennent la clé pour mobiliser les financements privés nécessaires pour transformer notre façon de construire, de produire, et de consommer, afin de protéger la nature tout en favorisant une réduction durable de la pauvreté ».
- Le [petit livre de l'investissement pour la nature](#), publié en 2021 par l'ONG Global Canopy, s'appuie sur les données du rapport Paulson/TNC/Cornell, et fournit un guide simple aux gouvernements et aux décideurs sur la manière de financer la biodiversité.

Avantages économiques de la préservation de la nature et de la proposition 30x30

De récentes études montrent clairement que l'investissement dans la préservation de la nature a des retombées, financières et non financières, positives pouvant être un moteur de la croissance économique, et non une perte. Ces études analysent notamment la proposition de protéger au moins 30% de la planète d'ici 2030.

- Dans [un rapport](#) publié en 2020, le Forum économique mondial souligne qu'une transition vers une économie respectueuse de la nature pourrait générer, chaque année, jusqu'à 10,1 billions de dollars en valeur commerciale, et créer 395 millions d'emplois d'ici 2030.
- Un [rapport](#) 2020 de l'Université de Cambridge a révélé que la protection de 30% des zones terrestres et marines de la planète offre de plus grands avantages que le statu quo, à la fois en termes de résultats financiers et de mesures non monétaires, comme les services écosystémiques. Les auteurs concluent que ces avantages l'emportent sur les coûts d'un facteur d'au moins 5 : 1. Basé sur les travaux de plus de 100 scientifiques et économistes, le rapport constitue l'évaluation mondiale la plus complète jamais réalisée des impacts financiers et économiques des aires protégées.
- Dans son rapport intitulé [Valuing Nature Conservation](#), le cabinet américain McKinsey analyse les impacts économiques de l'objectif 30x30. Les auteurs concluent que l'atteinte de cet objectif permettrait de soutenir 30 millions d'emplois dans l'écotourisme et la pêche durable, de créer directement 650 000 nouveaux emplois dans la gestion de la préservation, et soutiendrait 500 milliards de dollars de PIB dans l'écotourisme et la pêche durable. D'autres avantages sont également cités, notamment la réduction des émissions de CO2 de 2,6 gigatonnes par an, la diminution du risque de maladies zoonotiques, et le fait que les habitats protégés des espèces en voie de disparition seront plus que doublés.
- Dans le rapport intitulé [Le continent de la préservation : préparer l'Afrique à un changement de vie post-Covid](#), publié conjointement par la *Brenthurst Foundation* et la *Hailemariam and Roman Foundation*, les auteurs affirment que la protection de la biodiversité est essentielle à une Afrique prospère, saine et durable, après la crise du Covid. Alors que les dirigeants africains considèrent l'impératif à long terme de la

diversification et de la transformation économiques, ils ont la précieuse opportunité d'allouer une part importante de leurs terres aux *conservancies* (des réserves communautaires), offrant une nouvelle voie pour le tourisme durable. Accorder dès aujourd'hui la priorité politique à l'environnement pourrait rapporter des dividendes inimaginables – et ce, rapidement, affirment les auteurs. En outre, la protection de la biodiversité va au-delà de la génération de revenus directement issus du tourisme et des voyages ; ne pas agir dès maintenant signifie que Les pressions exercées sur le monde naturel constituent des menaces pour les sources d'eau potable, la survie de la faune, la prospérité des communautés éloignées, et la capacité de la nature à nous protéger contre les futures catastrophes naturelles, y compris les pandémies, ou encore l'intensification des effets du changement climatique.

- En Europe, le [stress test Natura 2000](#) a montré que les bénéfices de la protection s'élèvent à 200-300 milliards d'euros par an, dépassant ainsi de loin les coûts, estimés à environ 6 milliards d'euros par an. Les investissements dans le réseau Natura 2000 d'aires protégées devraient soutenir jusqu'à [500 000 emplois](#).
- Une [étude](#) sur les impacts économiques du système des parcs nationaux des États-Unis a révélé qu'il a généré 340 500 emplois et 41,7 milliards de dollars de production économique en 2019, un [rendement x 10](#) sur le budget annuel de 4 milliards de dollars du système des parcs nationaux.
- La nature et les aires protégées sous-tendent [le secteur des loisirs de plein air aux États-Unis qui représente 427 milliards de dollars](#), soit 2,2% du PIB américain – un secteur dont la croissance est supérieure à l'économie américaine dans son ensemble. Le secteur des loisirs de plein air contribue davantage au PIB américain que [l'ensemble de l'industrie minière](#), y compris l'extraction de pétrole et de gaz.
- Il existe également des données probantes empiriques sur le fait que la valeur nette actuelle des aires marines protégées sans prélèvement peut être de [4 à 12 fois supérieure](#) à celle des aires non-protégées.

Données probantes en faveur d'un renforcement du lien entre les stratégies climat et biodiversité

Des recherches récentes ont montré que le fait de stopper la perte de biodiversité va de pair avec la protection du climat. En fait, il devient de plus en plus évident que nous ne pouvons réaliser l'un sans l'autre.

- [Le rapport Nexus](#), publié en novembre 2020, conclut que les « solutions fondées sur la nature » – notamment une protection à grande échelle des forêts tropicales et des écosystèmes côtiers – doivent jouer un rôle central pour faire face aux trois plus grands risques pour l'humanité : la perte de biodiversité, le changement climatique, et l'émergence de maladies zoonotiques. Le rapport offre des conseils concrets sur la manière de transformer les solutions fondées sur la nature en une « triple victoire » pour la biodiversité, le changement climatique et la protection contre de futures pandémies. Les auteurs soulignent l'importance d'aboutir à un accord, lors de la 15^e Conférence des Parties à la CDB sur la protection d'au moins 30% des zones terrestres et marines de la planète d'ici 2030, tout en fixant un objectif de restauration concret et ambitieux.

- Des recherches de The Nature Conservancy et de 15 autres institutions ont montré que les solutions climatiques naturelles – notamment le reboisement et la restauration côtière – peuvent [constituer plus d'un tiers des actions rentables](#) nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C.
- Un examen des études marines a révélé que les zones marines intégralement protégées (sans prélèvement) [atténuent et favorisent l'adaptation](#) au changement climatique. En particulier, les AMP sans prélèvement correctement gérées aident les écosystèmes marins et les populations à s'adapter à cinq impacts importants du changement climatique : l'acidification, l'élévation du niveau de la mer, l'intensification des tempêtes, les changements dans la répartition des espèces, et la baisse de la productivité et de la disponibilité de l'oxygène, ainsi que leurs effets cumulatifs.
- Dans une tribune parue dans le *Guardian*, intitulée [La perte de biodiversité est tout aussi catastrophique que le changement climatique](#), Sir Robert Watson, la seule personne à présider à la fois la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a résumé l'importance de traiter à la fois la crise de la biodiversité et celle du climat, déclarant : « Nous ne pouvons pas résoudre les menaces du changement climatique induit par l'homme et de la perte de biodiversité de manière isolée. [...] Nous devons résoudre ces deux questions ou nous n'en résoudrons aucune ».
- La protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes naturels, tels que les forêts anciennes, les marais, les mangroves, et les tourbières, pourraient représenter plus de 30% de l'action mondiale nécessaire pour éviter les pires scénarios climatiques. Or, actuellement, seul [3%](#) du financement alloué au climat soutient des solutions climatiques naturelles. Cependant, toutes les solutions fondées sur la nature n'aident pas la biodiversité. [Des plantations d'arbres mal planifiées](#), par exemple, peuvent être plus néfastes que bénéfiques.
- Une recherche publiée en novembre 2020 par le Centre mondial de surveillance de la préservation de la nature, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) souligne l'ampleur des bénéfices générés par la mise en place d'actions pour sauver la nature et lutter contre le changement climatique. Le [rapport](#) constate que la préservation de 30% des terres dans des emplacements stratégiques pourrait sauvegarder 500 gigatonnes de carbone stockées dans la végétation et les sols – environ la moitié des stocks de carbone terrestre vulnérables du monde – et réduire le risque d'extinction de près de 9 espèces terrestres menacées sur 10. Le rapport souligne que la coordination des domaines prioritaires pour conserver à la fois la biodiversité et les stocks de carbone est essentielle pour atteindre des objectifs ambitieux pour la nature et le climat. Les auteurs rappellent en outre que les actions capitalisant sur des solutions fondées sur la nature et reposant sur une prise de décision inclusive qui reconnaît les droits des peuples autochtones et des communautés locales sont particulièrement cruciales pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

En quoi la préservation de la nature peut permettre de prévenir les pandémies

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance, pour le monde entier, de l'un des services les plus essentiels qu'offrent à l'humanité les zones naturelles saines : un tampon contre l'épidémie de nouvelles maladies.

- Le rapport [#PandemicsReport](#) de l'IPBES est l'un des examens les plus solides, d'un point de vue scientifique, des liens entre le risque de pandémie et la nature depuis le début de la pandémie de COVID-19. Les auteurs décrivent comment les décideurs peuvent réduire le risque de propagation de nouveaux agents pathogènes en réduisant les contacts entre la faune, le bétail et les humains. Les mesures recommandées comprennent la préservation des zones protégées et la mise en œuvre de politiques qui limitent l'exploitation non durable des zones riches en biodiversité.
- [Une analyse](#) publiée en octobre 2020 a révélé que des réseaux efficaces et gérés de manière équitable d'aires protégées « peuvent et doivent faire partie de la réponse pour réduire le risque de futures pandémies zoonotiques ». Les auteurs affirment qu'en préservant l'intégrité de l'écosystème, les aires protégées jouent un rôle fondamental dans la protection contre l'apparition de nouvelles maladies.
- Dans [une analyse de Science, publiée en juillet 2020](#), un groupe de 17 chercheurs a découvert que le taux croissant de propagation des maladies sur la population humaine était dû à la perte et à la fragmentation sans précédent des forêts tropicales et au commerce florissant des espèces sauvages. Ils évaluent le coût de la surveillance et de la prévention de ces phénomènes, et concluent que le coût de la prévention serait nettement inférieur aux coûts (à la fois économiques et humains) de la réponse à ces agents pathogènes après leur apparition.

Comment les aires marines protégées peuvent procurer la sécurité alimentaire et d'autres avantages aux populations

Si certains peuvent craindre que l'expansion des aires protégées réduise la quantité de nourriture disponible pour les personnes vivant dans et autour de ces zones, les scientifiques ont montré que c'était le contraire.

- Dans [une étude](#) publiée en novembre 2020, un groupe de chercheurs a constaté que la localisation stratégique des aires marines protégées (AMP) dans les pêcheries surexploitées peut avoir des avantages importants, à la fois pour la préservation et la fourniture de nourriture. Ils concluent qu'une expansion stratégique de 5% du réseau mondial d'AMP existant pourrait améliorer les futures prises de poisson d'au moins 20%.
- Une étude de la revue *Nature* (à paraître en mars) montre également que protéger intégralement une plus grande partie des zones marines produirait de multiples avantages, notamment l'amélioration de la sécurité alimentaire, en particulier pour les pays à faible revenu où la pêche est surexploitée.
- Une [étude](#) publiée en janvier 2021 a documenté la capacité des aires marines protégées à bénéficier aux pêcheries locales en analysant les pêcheries de homard dans le sud de la Californie. Les auteurs ont constaté une plus grande accumulation de homards dans les AMP que dans les zones non protégées, et montrent qu'une réduction de 35% de la zone de pêche, résultant de la création d'une d'AMP, a été compensée par une augmentation de 225% des prises totales après six ans, indiquant ainsi à un niveau local

que le compromis entre les zones de pêche et les zones de non-pêche a finalement profité à la pêche.

- Une nouvelle étude sur les perceptions sociales et l'efficacité écologique de 18 aires marines partiellement protégées et 19 aires intégralement protégées, par rapport à 19 zones ouvertes, le long de 7 000 km de côtes du sud de l'Australie, a révélé que les zones partiellement protégées (qui permettent un certain degré de pêche) n'avaient pas plus de poissons, d'invertébrés, ou d'algues que de zones ouvertes ; étaient mal comprises par les utilisateurs côtiers ; n'étaient pas plus attrayantes que les zones ouvertes ; et n'étaient pas perçues comme ayant une meilleure vie marine que les zones ouvertes. En d'autres termes, [seules les aires intégralement protégées \(interdites à la pêche\)](#) ont permis de restaurer la biodiversité et d'apporter des avantages aux populations locales.